

Motions déposées à la mairie le 18 janvier 2018 à 11h

1 ° la Motion

- **Que le conseil municipal assume** comme il le fait dans le village de Prasdip, le réseau d'eau de l'Urbanisation avec les possibles réparations électroniques ou électromécaniques des machines.
- la vérification de la propreté, la salubrité et le contrôle des dépôts d'eau existants à l'intérieur de l'Urbanisation. ainsi que les pompes de Sabate et des Sorts, des points de départ et de la conduite au dépôt de l'Urbanisation.
- Que le prix de la consommation et de la maintenance, des taxes "canon" dans tous les aspects soient égaux dans toute la municipalité, comme le prix au litre, la maintenance des compteurs, de l'éclairage des puits etc..
- prenne en compte toutes les avaries possibles et les réparations dans tout le réseau d'eau etc.. À l'intérieur de l'urbanisation.

Nous sommes tous propriétaires de la même municipalité, c'est pourquoi nous demandons les mêmes droits basiques.

2 ° la Motion

Que le conseil municipal se charge: de la station d'épuration de l'urbanisation et en assure le bon fonctionnement, de la salubrité publique, des organismes de contrôle et ce sans couts supplémentaires.

Lors du projet de sa propre station d'épuration, que soient reliées les fosses septiques du barranco et que le coût soit inclus à l'intérieur des subventions Municipales.

3 ° la Motion

Que le conseil municipal réclame d'urgence aux entreprises correspondantes de l'approvisionnement électrique la maintenance et la propreté des lignes de Planas.

Le danger est contant avec les câbles au sol, dans les arbres etc..) cela éviterait les fréquentes coupures de courant.

4 ° la Motion

Que le Conseil municipal qui a accordé pendant tant d'années des permis de constructions prenne une action définitive, sur toutes les parcelles abandonnées, négligées, sans sécurité, risques d'incendies et de possibles dommages personnels etc..

5 ° la Motion

Que le conseil municipal, prenne en urgence la responsabilité de pulvériser et d'enlever les processionnaires qui envahisse notre environnement.

6 ° la Motion

Que le conseil municipal prenne en compte le ramassage et l'entretien de la déchèterie existante à Planas

7 ° la Motion

Que le conseil municipal prenne en charge la maintenance des espaces verts, des zones communes de l'urbanisation, ainsi que le contrôle d'arrosage, de la propreté comme elle le fait dans le village, aussi la replantation d'arbres, de plantes etc..

8 ° la Motion

Que le conseil municipal sollicite et prenne d'urgence une assurance de responsabilité civile pour Planas puisqu'il n'en existe plus et que nous pourrions avoir de graves problèmes à tout moment.

Que toutes ces motions figurent à l'ordre du jour du prochain pleno, quelles soient traitées point par point, qu'elles passent par le vote, soient actées et soient directement incluses dans le presupuesto de 2018.

Oscar Serrano i Daura